

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



La population de la Guadeloupe pendant la Révolution. L'exemple de Trois-Rivières d'après le recensement de 1796

Lucien René Abénon

Numéro 83-84-85-86, 1er trimestre–2e trimestre–3e trimestre–4e trimestre 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043742ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043742ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Abénon, L. R. (1990). La population de la Guadeloupe pendant la Révolution. L'exemple de Trois-Rivières d'après le recensement de 1796. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (83-84-85-86), 47–51.
<https://doi.org/10.7202/1043742ar>

La population de la Guadeloupe pendant la Révolution. L'exemple de Trois-Rivières d'après le recensement de 1796

par
Lucien René ABÉNON

La Révolution a eu une grande influence sur la population de la Guadeloupe. Elle a profondément modifié le caractère de la société en abolissant l'esclavage, en entraînant la disparition de nombreux individus, tués lors des troubles et des opérations militaires, exécutés par représailles, ou émigrés pour éviter les inconvénients qui pouvaient naître des événements. Ces bouleversements sont visibles à travers les recensements que le gouvernement du Directoire organisa. Celui de 1796¹ (et aussi celui de 1798 dont nous ne nous sommes pas servi) peut nous apporter des renseignements précieux. Conservé aux Archives nationales de France (section outre-mer), il a été photocopié pour les Archives de la Guadeloupe sous forme de registres dont chacun représente une commune. Il n'était pas question pour nous dans le cadre de cette étude de nous intéresser à l'ensemble qui donne une vue précise et détaillée de la population de la colonie. Nous nous contenterons de nous interroger sur la commune de Trois-Rivières en essayant de dégager en quoi elle caractérise l'ensemble de l'île, tout en ne perdant pas de vue ce qu'elle peut avoir de spécifique.

Pourquoi Trois-Rivières ? Nous avons fait une étude de la population libre de Trois-Rivières et de Capesterre sous l'Ancien Régime pour la *Revue française d'histoire d'outre-mer* (3^e trimestre 1973) et que l'étude de la population de Trois-Rivières pendant la Révolution nous en a paru un complément intéressant. Elle se trouve sur la côte est de la Basse-Terre dans une région de très ancien peuplement et de peuplement dense.

Quelle est l'importance numérique de cette population ? Un simple tableau permettra de nous en rendre compte :

1. 1^{er} Vendémiaire an IV, 22 septembre 1796.

Années	Blancs	Libres de couleur	Noirs	Total
1699	209	12	512	733
1714	271	14	848	1 133
1772	417	12	1 943	2 372
1796	213	205*	2 318	2 736

** Il est bien évident qu'il s'agit ici de Rouges et non plus comme auparavant de libres de couleur, de même qu'avant 1796 il s'agissait d'esclaves et non pas de Noirs. Pour la simplicité de la chose nous avons présenté ce tableau de cette façon, mais il est évident que l'évolution de la société se lit aussi dans les dénominations et qu'il n'est pas possible de faire exactement cadrer celles de l'Ancien Régime avec celles de la Révolution.*

Il est intéressant de noter que si la population dans son ensemble s'est accrue régulièrement, les Blancs ont vu leur nombre brusquement chuter, le nombre des libres de couleur est stable jusqu'à la veille de la Révolution, alors que les Noirs voient leur importance augmenter sans à coups.

La population d'origine européenne diminue de presque la moitié entre 1772 et 1796. Elle passe de 417 individus à 213. C'est que Trois-Rivières a été dans ce domaine particulièrement affecté par la Révolution. Lieu de grand propriété, elle a vu beaucoup de grands colons se rallier aux idées royalistes, certains allant jusqu'à pactiser avec l'Angleterre pour faire pièce à leurs adversaires. Les Vermont, les Marre, les Gaigneron, les Duquerry appartiennent à l'aristocratie des planteurs. La situation a du être d'autant plus tendue que l'un des membres de ces famille, Thyrus de Pautrizel, a opté pour la Révolution. Très avancé dans ces idées, il est devenu maire de Basse-Terre. C'est dans cette atmosphère empoisonnée qu'intervient, le 20 avril 1793, dans des conditions encore mal élucidées, le massacre d'une quinzaine de personnes appartenant au milieu des grands propriétaires (cf. *Histoire de la Guadeloupe* de A. Lacour, t. II). Nous trouvons parmi les victimes les noms de Vermont (3 personnes), de Marre, de Roussel (5 personnes). Fut également tué Claude Brindeau, avocat du roi accusé d'être responsable d'un complot royaliste. Les habitations de ces personnages ont été mises sous séquestre et nous les retrouvons dans le recensement de 1796.

Les troubles de 1794, la reconquête de Victor Hugues, la répression qui s'en est suivie, ont aussi décimé la population blanche de Trois-Rivières. Beaucoup de gens ont émigré. Sur 89 habitations 16 ont été placées sous séquestre. Ce sont les habitations nationales qui sont dirigées par des agents du pouvoir, généralement proches de Victor Hugues. Autre conséquence de ces événements, sur 73 habitations privées 29 sont dirigées par des femmes ; 12 sont veuves d'origine européenne et 3 Blanches célibataires bénéficient encore du titre d'habitantes. Parmi les victimes de la Révolution une grande partie sont des hommes.

Il paraît donc évident que la Révolution a sévèrement frappé la population blanche de la paroisse qui a diminué nous l'avons dit de près de la moitié. Cela est d'autant plus marqué que les habitations nationales sont les plus riches. Les 16 habitations sous séquestre regroupent 1 350 in-

dividus, les 73 habitations particulières 1 436. La « plantocratie » de Trois-Rivières a été durement meurtrie. Remarquons qu'elle pourra se reconstituer après la tourmente parce que la structure de la propriété n'a pas été remise en cause. Il n'y a pas eu de réforme agraire dont auraient pu bénéficier les nouveaux citoyens. Les grandes habitations demeurent, même si elles sont placées sous séquestre. Il suffira de les redonner à leurs propriétaires ou à leurs héritiers pour retrouver la vieille société coloniale. Il faut ajouter à cela que la petite et moyenne propriété ne semble pas avoir été très affectée par l'émigration. Elle subsiste tant pour ce qui est de la superficie des terres cultivées que pour la main-d'œuvre employée qui nous le verrons reste en place.

La culture de la canne reste la grande occupation de la population d'origine européenne. Si beaucoup de ses tenants sont des habitants, d'autres ont d'autres fonctions. Ce sont d'abord les séquestres à qui ont été confiées les habitations confisquées. Ils appartiennent au milieu des petits Blancs qui ont soutenu Victor Hugues. Remarquons que l'un est un Noir. D'autres ont des activités particulières dans l'industrie du sucre comme par exemple les guildiviers qui fabriquent de la liqueur. Certains échappent à la culture. On trouve par exemple un maître d'école, un officier de santé alors que Pierre Brêmeau, marchand, vit sur son habitation.

Il est à remarquer que le bourg en lui-même paraît plutôt modeste. Il n'y a guère que 318 personnes dont 86 Blancs qui y vivent. Le peuplement reste donc profondément rural.

Le recensement distingue les Rouges, dénomination peu précise qui désigne les mulâtres. Leur importance numérique indique bien qu'ils ne correspondent pas aux anciens libres. Remarquons cependant qu'une référence avec les livres de fait nous permettrait peut-être une meilleure approche de la réalité des choses. Les Rouges sont au nombre de 287. Certains ont conservé les fonctions qu'ils occupaient sous l'Ancien Régime. 18 femmes et 4 hommes sont employés dans la domesticité. 20 habitations sont détenues par des métis ce qui représente un peu moins du quart de l'ensemble. Il s'agit en général d'exploitations de petite taille, qui n'ont qu'une main-d'œuvre peu importante et bien souvent familiale. D'autres sont plus étendues. C'est semble-t-il le cas de celle de J.B. Moisse qui avec sa femme et ses trois enfants et à la tête d'une habitation qui fait travailler 24 personnes, dont il est vrai un sexagénaire et 11 enfants de moins de 14 ans, de sorte qu'il n'y a sur le domaine que trois hommes adultes. 9 habitations détenues par des « Rouges » sont dirigées par des femmes qui font travailler leurs enfants et une main-d'œuvre peu nombreuse sur leur petit bien.

On trouve des artisans parmi ces métis. Au bourg, Sylvain et Jean-Baptiste sont charpentiers, un autre est orfèvre. On trouve encore un tonnelier et un raffineur. Certains sont chefs d'atelier. Beaucoup cependant ne se distinguent des Noirs que par leur couleur et restent de simples « cultivateurs » peu différents de la masse de la population. Dans l'ensemble pourtant ils bénéficient d'un rang intermédiaire un peu au-dessus des Noirs. Le fait que certains aient un nom de famille qui les rattache aux colons d'origine européenne, les Doyon, les Hisse, les Truc, laisse entendre qu'ils ont une meilleure intégration dans la société où ils vivent.

Les Noirs constituent la grande masse de la population du village. S'ils sont dans l'ensemble les moins favorisés, il ne s'en dégage pas moins une véritable hiérarchie qui permet à certains de se distinguer. Par exemple à l'habitation Mercier, André, le séquestre, est Noir. Il est à la tête de 10 cultivateurs ce qui est il est vrai plutôt modeste. Le poste de chef d'atelier est enviable surtout où l'absence de séquestre semble donner au responsable une véritable importance. A l'habitation nationale Vermont, Hilaire et Alexandre dirigent 85 cultivateurs ce qui en fait l'une des plus importantes exploitations de la commune. A l'habitation nationale Duquerry, Deux Mille et Joseph sont à la tête de 58 cultivateurs. Certains de ces Noirs prennent place parmi les artisans ; tonneliers, raffineurs, guildiviers. Ils constituent l'aristocratie de la population noire des habitations.

Le gros de la main-d'œuvre est constituée par des Noirs qui sur les habitations sont simplement désignés comme cultivateurs. Il faut d'ailleurs faire attention que tous ne travaillent pas. Le recensement distingue soigneusement les surâgés, sexagénaires ou septuagénaires, les infirmes, les malades, les jeunes enfants. Seule les adultes à la force de l'âge sont capables des travaux souvent durs que réclame la canne. D'autre part les femmes ont une force moindre que celle des hommes. Ainsi si l'on considère l'habitation nationale Gaigneron on note que la main-d'œuvre se définit comme suit :

- 1 séquestre ;
- 2 raffineurs ;
- 1 tonnelier ;
- 1 chef d'atelier;
- 2 sexagénaires;
- 4 septuagénaires;
- 1 infirme;
- 16 enfants au-dessous de 14 ans;
- 1 jeune entre 14 et 21 ans;
- 14 travailleurs adultes;
- 24 travailleuses adultes;
- 3 divagant.
- 24 travailleurs n'ont qu'une force de travail très limitée. 38 font des gros travaux sur lesquelle il y a 24 femmes.

A noter qu'il n'existe que deux mariages mixtes. Au bourg Etienne Soulès, forgeron blanc, est marié avec Marie Soulès, Rouge ; sur son habitation Charles Latour, Blanc, vit avec son épouse, Rouge. Dans l'ensemble le préjugé de couleur ne semble pas avoir disparu.

Finalement que nous révèle cette étude sur la population de la Guadeloupe pendant la révolution ?

D'abord qu'il n'y a pas eu de changements aussi profonds qu'on aurait pu imaginer. La structure sociale n'a pas été bouleversée. Elle demeure intacte dans ses grands traits. Il est tout à fait remarquable que la répartition spatiale du peuplement, reste stable et que sa distribution par habitatiou n'a pas été modifiée par l'abolition de l'esclavage.

Quels sont les changements qu'on peut tout de même noter ? D'abord la population d'origine européenne, alors qu'à Trois-Rivières elle avait tendance à s'accroître régulièrement depuis l'origine. Il y a là un brusque renversement de tendance qui frappe surtout les grands colons alors que les autres restent présents sur leurs terres au milieu de leurs Noirs, sans avoir beaucoup, semble-t-il, vu changer leur existence. Les grandes habitations n'ont pas été démantelées. Elles restent en place sous les ordres de leurs séquestres. Il sera facile de ce fait de reconstituer l'ancien paysage social. C'est là un fait important car certains historiens affirment que la plantocratie guadeloupéenne frappée à mort par la Révolution ne fera plus que décliner. En fait, il semble bien ainsi que nous le faisait remarquer M. Schnakenbourg, que bon nombre de familles qui comptaient pendant l'Ancien Régime dans la colonie se retrouvent au XIX^e siècle, et que le déclin de la vieille société créole résulte beaucoup plus de la crise sucrière et de l'abolition de 1848 que des effets directs de la Révolution.

Pour la population noire les changements sont aussi relativement modestes. La stratification sociale demeure ainsi que la répartition par habitation. Il est vrai d'ailleurs, qu'à y bien regarder, cette répartition n'a pas encore tout à fait disparu de nos jours, tout au moins dans certains secteurs.

Le faible nombre des divaguants nous interpelle : quelques dizaines pour plus de deux mille Noirs. Dans ce domaine aussi, la stabilité semble l'emporter sur le changement.

Au fond cette société qui est prête à entrer dans le XIX^e siècle n'a pas subi de bouleversements très profonds. Nous avons montré ailleurs que l'esclavage avait été remplacé par le travail forcé², mais en dehors de cela rien n'a été profondément modifié. Il sera facile de reconstituer en 1802 la vieille société coloniale. Cela ne veut pas dire que tout restait en place et il est évident que dans les esprits la Révolution a eu des conséquences qu'on ne pourra faire disparaître lorsqu'on en sera revenu à la situation antérieure.

Lucien René ABÉNON
Université des Antilles et de la Guyane

BIBLIOGRAPHIE

- A. LACOUR, *Histoire de la Guadeloupe*, t. II, Basse-Terre, 1855.
- NAZAIRE CALISE, *Trois-Rivières de la colonisation à nos jours*, mémoire de T.E.R. inédit, Fort-de-France, 1987.
- M. MARTIN et A. YACOU, *De la Révolution française aux révolutions créoles et négres*, Paris, 1989.
- L.R. ABÉNON, « Blancs et libres de couleur dans deux paroisses de la Guadeloupe », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 3^e trimestre 1973.

2. Cf. mon étude : « L'ordre révolutionnaire en Guadeloupe : travail et liberté, 1794-1802, in : *De la Révolution française aux révolutions créoles et nègres*, sous la direction de M. Martin et A. Yacou, Paris, 1989.